

## **L'accompagnement et la réalisation de projet d'habitat respectueux de la santé des habitants et de l'environnement.**

*Nous vous proposons de favoriser une synergie essentielle entre tous les acteurs, permettant au client de vivre le projet de son habitat sain, dans des conditions d'éthiques respectables et financières convenables ; en l'accompagnement dans la réalisation de certaines prestations en cohérence avec son projet de vie.*

### **Les prestations :**

#### **- Accompagnement pour votre projet d'habitation en biologie de l'habitat et éco-construction :**

- > **un projet de rénovation : toiture, extension, surélévation.**
- > **une construction neuve : habitat isolé, habitats groupés.**

### **Suivant les différentes phases et étapes :**

#### **1) Récolte des informations et analyse :**

- > **Pré-requis :** le client récupère les informations suivantes :
  - Le P.L.U auprès de la mairie ou CAUE.
  - Les possibilités d'accès et de viabilisation du terrain.
  - Type d'assainissement (individuel ou collectif).
  - Bornage du terrain, plan cadastral, plan géomètre.
  - Accord de la co-propriété.
  - Budget possible en propre et/ou emprunt.
- > **Ecoute active :** souhaits, priorités, orientations, finances, participations aux travaux.
  - **Résultat :** Cette étape est très importante car elle permet d'éclaircir toutes les informations reçues par le client, et faire des choix en conscience.  
Une synthèse des diverses possibilités et impossibilités afin de choisir des orientations réalistes pour la réalisation d'un habitat sain.  
Permet de prendre les informations nécessaires pour la réalisation d'une étude de faisabilité tenant compte des prestations biotiques, des techniques de constructions, de l'estimation financière, de l'organisation adaptée.
- > **Diagnostic de l'existant** et du terrain comprenant:
  - l'état de la structure existante.
  - L'état de la composition des parois.
  - L'état de l'environnement naturel et artificiel du lieux par une analyse biotique.
  - Orientation, positionnement, harmonisation : étude bioclimatique.
- **Résultat :** la formalisation d'un rapport précis notant les avantages et les inconvénients identifiés, afin de choisir ensemble l'emplacement idéal de votre futur lieu de vie.

## 2) Préconisations et modélisation du projet :

- > **Implantation possible et souhaitable** de la construction suivant les relevés sur le terrain.
    - Pré-requis à l'étude de sol structurelle et assainissement (hors mission).
    -
  - > **Aménagements possibles et souhaitables** dans l'existant suivant les facteurs favorables.
  - >
  - > **Liste des prestations** avec la description des tâches et fournitures.
    - Schémas et coupe de principe.
  - > **Modélisation du projet** intégrant l'ensemble des facteurs nécessaires pour un habitat sain.
    - Pré-requis pour la réalisation du dossier de permis de construire ou déclaration de travaux (hors mission) orientation vers un partenaire.
  - > **Liste des partenaires** pour la réalisation du projet ( maître d'oeuvre, artisans, fournisseurs)
    - réseaux des Scop Coop&bat.
    - réseaux de prestataires locaux.
  - > **Estimation financière** suivant le budget et l'organisation souhaitée :
    - ratios financiers sur la base de projets réalisés ( hors aléas, et particularités du terrain..)
    - suggestions de prestations et d'organisations.
- **Résultat :** la formalisation d'un cahier des charges précis et évolutif permettant de structurer, de sécuriser et d'optimiser les coûts en posant de façon pragmatique les valeurs de votre projet.

## 3) Réalisation du projet:

- > **Rencontre des partenaires pour :**
  - la réalisation du dossier de permis de construire.
  - le chiffrage des prestations par corps d'état.
- > **L'organisation du projet** suivant les prestations à la charge du client et des entreprises :
  - Dossier de synthèse technique permettant à chaque intervenant d'anticiper les interactions avec les autres partenaires.
  - Dimensionnements et détails techniques.
- > **La réalisation des prestations** de structure et d'isolation des toitures et des murs.
- > **Accompagnement pour la réalisation des travaux avec le client.**

**BIO-ESPACE**



Formation professionnelle

# CHARTRE

pour

## L' HABITATION SAINE

Je, soussigné(e)

*Philippe PETRAU*

conscient(e) et informé(e) de l'importance que revêt la qualité de l'environnement bâti pour l'équilibre et la santé des occupants,

à titre de soutien personnel

au titre de mon activité dans l'aménagement du cadre de vie comme professionnel.

ai suivi une formation en Biologie de l'Habitat® jusqu'au niveau du **3è cycle**

**Je considère comme fondamentaux les points suivants :**

- **L'HOMME est un être global** dont les besoins dépassent le cadre physique, chimique ou mécanique. Son plein épanouissement exige aussi:
  - le respect de ses rythmes et subtiles *fonctions biologiques*
  - une relation *psychologique* sereine avec son environnement
- **Il puise son énergie dans la BIOSPHERE**, en tant que système ouvert, et tout particulièrement dans l'atmosphère (*Air*), l'hydrosphère (*Eau*), les minéraux (*Terre*), les champs et rayonnements naturels (*Feu*).
- **Le BATI doit par conséquent être perméable aux échanges** entre l'occupant et le milieu extérieur, animé par les Cycles Naturels Majeurs, et *respecter les besoins génériques à la fois de l'Homme et de la Planète.*

**Au titre de ce qui précède, je crois essentiel et réaliste de promouvoir :**

- les apports *géographiques et bioclimatiques* du site (rural ou urbanisé),
- les conceptions et aménagements en cohérence avec les *vitalités* du lieu,
- les solutions *réduisant* les dépenses d'*énergie* et la production de *déchets*,
- les matières *renouvelables, biodégradables et non toxiques* (y compris au feu),
- les technologies respectant les *besoins des cellules* et la dynamique de notre corps,
- les *rappports harmoniques* entre espace, formes, lumière, couleurs...
- un *état d'esprit positif* ouvert à la *relation psychologique* entre les occupants et le lieu,
- et d'une manière générale tout choix privilégiant la *qualité de la VIE*.

Pour BIO-ESPACE :

Date : *15.11.2014*

Le signataire (lu et approuvé) :



*Philippe Petrau*

*lu et approuvé*



# Diplôme

Le responsable de la Formation délivrée par le Centre d'Etudes BIO-ESPACE, 9 rue du Luxembourg à Saverne 67700, certifie que

*Philippe* **PETRAU**

a suivi la promotion 14 et a obtenu le titre de

**Biologiste de l'Habitat\***

**diplômé BDH<sup>®</sup>**

*\* Titre protégé*

dans le cadre d'une

**FORMATION PROFESSIONNELLE  
en BIOLOGIE de L'HABITAT<sup>®</sup>**

poursuivie jusqu'à son terme : degré 10 du cycle 3.

Soutenance de mémoire :

*Une démarche de coopération solidaire et bienveillante  
au service de la BDH<sup>®</sup>.*

*Fait à Saverne le 26 juin 2016*



*Rémi Florian*  
Le responsable  
Rémi FLORIAN